

Réf: Dossier 372905

Avis de constitution

SOCIETE « CELESTE INTERNATIONALE »

Siège ABIDJAN, ANGRE DJOROGOBI, LOT 157, ILOT  
N°19, A 100 METRES DE LA CHEFFERIE., Lot 157, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELESTE INTERNATIONALE »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE:  
-LE TRANSIT ;  
-LE COMMISSIONNAIRE EN DOUANE ;  
-L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DE  
MARCHANDISES DIVERSES ;  
-LE COMMERCE EN GENERAL ;  
-ETC.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:  
-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS  
FONDS DE COMMERCE.  
-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE  
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE.  
-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS  
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,  
MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU  
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, ANGRE DJOROGOBI, LOT 157,  
ILOT N°19, A 100 METRES DE LA CHEFFERIE., Lot 157, Ilot  
19

Dirigeant(s) M DOUMBIA YSSOUFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09650 du 27/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79955/GTCA/RC/2024 du 27/12/2024

